44e Année - N° 3245. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 2 Janvier 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

Paix aux Hommes de bonne volonté

« Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté....» et n'est-ce pas un thème propre à rallier tous les esprits sincères quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions ? Souhaiter que les hommes de bonne volonté épars sur le globe cultivent l'idée de paix, c'est au premier chef de faire preuve d'intelligence et de bonne foi. Car l'opposé de la paix, c'est la guerre, massacre irraisonné et c'est aussi après les deuils innombrables et les ruines, la suite des tristes conséquences, crise économique, chômage et tout ce que l'on n'ose pas envisager encore, mais qui est suspendu au-dessus de nos têtes comme une menace constante, une gigantesque et sanglante épée de Damoclès.

Or, quand donc, depuis 1918, un Noël s'est-il présenté plus triste ? Quand donc l'horizon a-t-il été chargé de plus lourds de nuages ?

Et on voudrait que ce soit un soir de fête joyeuse, un soir de bombance et d'excès ? Que non, la Noël 1931 aura été, souhaitons-le, sur le chemin si pénible que nous gravissons, une halte salutaire, un instant de repos consacré à la réflexion : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » et comme une litanie ce verset devrait retentir à toutes les oreilles, pour être, et un enseignement, et un avertissement.

On est assuré que le mot « Paix » n'apparaitra pas seulement comme le contraire ou l'opposé de celui de « Guerre » à ceux qui voudront y songer avec quelque attention.

La paix des armes est chose essentielle évidemment : inconscients ou criminels sont ceux qui osent penser encore qu'un litige ou un différend peut recevoir la solution barbare et effroyable du conflit armé et s'il en est hélas ! ils craignent de l'avouer, cachant leusr ignobles réflexions derrière le paravent de l'honneur national ou de la défense économique.

Qui donc parmi vous, mes frères d'armes, combattants d'hier et martyrs, ne pratique la haine à l'idée seulement de guerre ? Cette haine sainte, sacrée, cette haine permise et honorable, il faut oser la proclamer face à ceux qui n'ayant pas été acteurs du grand drame n'en connaissent pas les passages tragiques et douloureux et osent rêver de jouer demain leur rôle sur le hideux plateau de la guerre.

Car, parmi nos contemporains, deux catégories d'hommes seulement nourrissent encore de noirs dessins. fous, ces jeunes gens, parvenus à l'âge d'homme, alors que nous sortons de la fournaise, glorieux sans doute, mais bien ignorants des durs lendemains ; fous, dis-je, ces jeunes gens, accoutumés à cette vie facile des années qui succédèrent immédiatement à la guerre et à qui des pères horriblement fatigués et las, ne purent insuffler la haine du conflit armé ; fous, aussi, ces jeunes hommes embrigadés par des politicards et des fournisseurs de guerre, poursuivant un but seulement intéressé et ne tirant de la guerre qu'honneurs et profits, tout en ne la faisant point.

Et criminels alors ces mauvais bergers, patriotards outranciers, ultranationalistes, ennemis de la République, financiers internationaux, fabricants de matériel de guerre qui jouent dans l'ombre, un triste rôle et exhibent des sentiments patriotiques pour mieux dissimuler les bas mobiles qui les font agir.

Et parmi ceux qui souhaitent la paix universelle, qui haïssent la guerre, contre ceux qui tentent de la ramener, n'est-il pas permis de citer les millions d'anciens combattants qui souffrirent physiquement, moralement et matériellement, les veuves de guerre et les orphelins privés de leur soutien, les vieux parents pas encore consolés de la perte de leurs fils et aussi nos femmes et nos enfants qui ne veulent pas nous voir retourner là-bas : enfin, je puis bien admettre que, même dans les éléments de la nation n'appartenant à aucune de ces catégories, il reste suffisamment d'esprits sains et pondérés qui viendraient se joindre à ce bloc immense des « gens de la paix ».

« Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » et face à cette masse de gens de bonne volonté, on admettrait qu'une poignée de profiteurs puisse provoquer un nouveau conflit pour y assister en spectateurs et seulement en encaisser sans vergogne les fabuleux bénéfices ?

Ceci n'est point possible si vraiment les hommes de bonne volonté sont résolus à ne point tolérer que soit troublée la paix sur la terre.

Mais dans le verset qui sert de titre à cet article, le mot « Paix » doit sans doute être entendu dans un sens très large et ne pas s'appliquer seulement à la paix des armes. La paix c'est aussi l'entente, l'harmonie, la collaboration dans tous les domaines.

» Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté », c'est l'entente entre les peuples, c'est la fin des barrières douanières, c'est l'union sur le terrain économique, c'est l'entente et la collaboration dans le domaine intellectuel, scientifique et artistique, c'est l'émancipation du travailleur et son association aux résultats de l'effort fourni, c'est la grande et souhaitable collaboration des classes, c'est l'organisation et l'assistance sociale et mutuelle, c'est enfin, le règne véritable de la Justice et de la Fraternité intégrale.

Et n'est-ce pas aussi le Christ qui a prédit l'avènement de ce règne de la bonté humaine ?

Et parmi les angoisses et les tristesses de l'heure présente, c'est tout cela que nous rêverions comme cadeau de Noël, tandisque doucement retentirait à nos oreilles le divin chant des anges ; « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ».

HERVÉ.

du *Réveil d'Antibes*

Le Sisteron-Journal
A ses Lecteurs et Amis

Comité de la Moto-Pompe

Le Comité de la moto-pompe régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 23 décembre dans la salle de la Mairie pour statuer sur le rapport financier présenté par son président et sur l'emploi de la souscription.

Le comité a approuvé à l'unanimité le compte présenté par M. Audibert président, s'élevant en recettes à la somme nette de 15010 fr. 50. (1)

Il a décidé d'autre part :

1° Que cette somme resterait provisoirement en dépôt à la Banque des Alpes qui en donnerait reçu au Président du Comité.

2° Que, seul, le Président du Comité avait qualité pour la retirer et en donner décharge à la Banque des Alpes.

3° Que cette somme serait exclusivement employée à l'achat d'une moto-pompe choisie par une comission composée de trois membres du comité et de trois membres du conseil municipal dont le maire, en aurait la présidence.

4° Dans cette hypothèse le comité a délégué pour faire partie de la dite commission : MM. Audibert, président, Colomb Raoul, Brémond, sériciculteur, membres.

5° La présente délibération est valable pour six mois. Au cas où aucune décision au sujet de l'achat d'une moto-pompe ne serait intervenue pendant ce laps de temps, le comité déciderait de nouveau.

Pour extrait conforme,
Le Président, AUDIBERT.

(1) Comme on le verra plus loin la souscription s'élève aujourd'hui à la somme nette de 15.325 fr. 45.

La parole est donc maintenant à M. le Maire qui, en temps voulu a été pressenti, et au conseil municipal. Le comité se plait à croire que toute diligence sera faite de ce côté, pour que la commission d'achat soit rapidement complètée et convoquée, pour que Sisteron soit enfin dotée, comme ses voisines d'une puissante moto-pompe.

E. A.

13me liste des souscriptions

MM.	
Brémond Casimir	15 frs
Un retardataire de Paris	10
Meyson, pl. du Marché, Sisteron	50
Ferron hôtelier,	50
Pour, épicier,	10
Paul Audibert et Mme née Fabre à l'occasion de leur mariage	50
Samuel, café,	10
Accarias P. L. M.	10
Figuière Denis à St-Auban	5
Brémond Baptistin	20
Anonyme	20
Borrély Augustin	10
Pierre Armand, Marseille,	10
Imbert à St-Lazare	5
Mmes Clément r. de la Mission	5
Vve Galissian	10
Total de la 13e liste	290

L'Avoir net, *à ce jour, se décompose ainsi qu'il suit :*

Avoir en Banque	15.070 frs 45
Chez le Président	255
Total Général	15.325 » 45

La souscription devant se clore incessamment, le comité adresse un dernier appel à ceux qui jusqu'ici ont, pour diverses raisons, négligé de verser leur obole La moto-pompe sera la chose de tous, qu'elle soit l'œuvre de tous !.

ARBRE DE NOEL
de l'école Maternelle

Troisième liste de Souscription.

MM.	
Paret, maire et Cons. Général.	20 frs
Pau facteur	5
Beaume bazar	25
Chabert, secrétaire de mairie	10
Girard boulanger	15
Brun, pâtissier, 1 kg et demi papillotes	
Reichard, principal du Collège	10
Turcan Louis Conseil Munic.	10
Musso nouveautés	5
Donzion boucher,	10
Sagnail, négociant,	5
Georges Truphémus	2
Pascol Bonnet	5
Jouve, charbons et tranports	10
Revest, 12 timbales et 12 ronds de serv.	
Paul Chevaly	2
Heyriès, libraire, ménages et pelles	
La Ruche Sisteronnaise 2 boites bonbons	
Mmes	
Fabre Julia	5
Saury caisse d'épargne	10
Vve Autran chaussures	10
Vve Marin	10
Garcin Yvonne	5
Massot-Devèze, chev. lég. d'hon.	10
Jacqueline et Cici Jourdan	10

***

Compte-rendu de la Fête. — *Mardi après-midi, dans la salle de jeux de l'école Maternelle artistement décorée et brillamment illuminée avait lieu la fête de l'arbre de Noël.*

Les enfants ravis s'extasièrent longtemps devant l'arbre étincelant de lumières et abondamment garni.

Après les chants mimés et les danses en présence du bonhomme Noël, l'arbre fut dépouillé de ses magifiques jouets et les enfants joyeux s'assirent autour des petites table où un fin goûter était servi.

Mme Daumas et Mlle Payan remercient vivement les nombreuses personnes, membres de la municipalité, parents, commerçants et amis de l'enfance qui ont permis pas leurs généreux dons, la réalisation de cette petite fête.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Secours Mutuels. — Assemblée Générale. — C'est le dimanche 10 Janvier à 9 heures du matin qu'aura lieu dans une des salles de la Mairie la grande assemblée générale de la Société de Secours mutuels (hommes).

Cette réunion sera particulièrement intéressante par la diversité des questions qui y seront traitées, se rapportant spécialement à la situation actuelle de la Mutualité en collaboration avec les Assurances Sociales et plus particulièrement d'une question d'une importance capitale pour les adhérents à notre Société, ayant trait au risque chirurgical en cas d'opération jugée nécessaire pour les intéressés.

Pour permettre aux membres Actifs ou honoraires de la Société de se prémunir contre les risques de l'existence et notamment contre celui d'une opération chirurgicale aussi fréquente qu'imprévue, le conseil d'administration a cru de son devoir, après une étude approfondie de la question de créer au sein de la Société une section spéciale qui sera rattachée à l'Union Départementale des Sociétés de Secours Mutuels de Nice, et plus particulièrement à sa Caisse chirurgicale.

Un appel pressant est fait auprès des adhérents à la Société ou susceptibles d'en faire partie comme membres honoraires d'assister à cette réunion de façon à leur permettre d'obtenir par leur adhésion immédiate à la Section de la Caisse chirurgicale les avantages y afférents, dans le plus bref délai.

Camarades, vous avez en main la circulaire qui vous a été adressée en temps opportun, vous faisant connaitre les avantages qui vous sont offerts par la caisse chirurgicale moyennant une bien modeste cotisation, relisez-là et prenez une résolution ferme et bien arrêtée, celle qui est de l'intérêt à tous ? Adhérez à la Section de la Caisse Chirurgicale.

La Commission.

Il a été perdu le lendemain du jour de la Noël sur le parcours de la rue Droite aux cordeliers un col de fourrure couleur beige. Le rapporter contre récompense chez M. Colomb, président de l'Amicale des Mutilés et A. C. Sisteron.

Elections législatives — Dans un écho électoral paru ici même il y a quelques jours nous avons mentionné les personnalités susceptibles de poser leur candidature en 1932. Il parait que nous avons omis de citer le nom d'une personnalité qui par son activité politique, sa profession très en vue, se place au premier plan : nous disons M. Henry Torrès, le célèbre avocat parisien et Conseiller général de Menton depuis octobre, dont l'élection fit tant de bruit à ce moment.

On nous dit que M. Torrès est venu à Sisteron prendre contact avec quelques rares personnalités politiques ; c'est bien regrettable qu'il n'ait pas pousse plus loin ses investigations, il aurait sûrement trouvé des concours encourageants lui permettant d'engager la lutte. On sait que M. Torrès est d'opinion très avancée, doué d'un grand talent d'orateur doublé d'un tempérament fougueux qui fait de lui un enleveur de foules. C'est bien ce qu'il nous faut car on aime la lutte, on l'aime d'autant plus qu'il est nécessaire qu'un maître de la politique et du barreau, vienne épurer les purs puisqu'il est entendu qu'un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure.

Ne pourrait-on pas insister auprès de M. Torrès. ?

Impôt sur les Automobiles.— La perception de cet impôt aura lieu à la mairie le lundi 4 Janvier 1932 comme d'habitude.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abattage — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie les mardi 5 Janvier, mercredi 6 et Jeudi 7 Janvier courant. Tous les redevables sans exception doivent se présenter.

Avis aux futurs soldats musiciens, — Nous croyons être agréable d'informer les jeunes gens désireux d'être incorporés comme musiciens dans un corps de troupe pour l'accomplissement de leur année de service militaire qu'à partir de l'appel d'octobre 1932, les épreuves pour l'obtention du certificat d'aptitude musical comporteront en outre des connaissances musicales la connaissance obligatoire de l'alphabet Morse.

Coopérative. — Les coopérateurs sont avisés que le Dimanche 3 janvier 1932 le magasin d'Alimentation de *La Ruche Sisteronnaise* sera fermé toute la journée, pour cause d'inventaire,

* * *

Afin d'éviter l'encombrement dans le magasin les coopérateurs apporteront leurs tickets de consommation au bureau de M. Chaix, assurances, en face la coopérative, tous les jours du 4 au 12 junvier de 17 à 19 h et le samedi 9 janvier toute la journée.

Passé ce delai du 12 janvier les tickets ne seront plus reçus.

* * *

Appel d'offre. — Les personnes qui auraient du lait à vendre, 30 litres au début jusqu'à concurrence de 100 l. environ par jour sont priées d'adresser leur demande au siège de la Coopérative "La Ruche Sisteronnaise" à Sisteron.

A VENDRE

propriété avec bastidon sise aux Combes d'une contenance de 1845 cannes complantée en vignes et arbres fruitiers.

S'adresser à M. Auguste CHAUVIN, à la Coste, Sisteron.

La température. Les fêtes ont été favorisées d'une température assez variable Si nous n'avons eu ni pluie ni neige nous avons été gratifié d'un froid très vif qui a jeté la pertubation dans les maisons où les prises d'eau étaient exposées au nord. Le thermomètre a profité de ces variations atmosphériques pour descendre jusqu'à 6, 7, et 8 degrès au-dessous de zéro. Le soleil a néanmoins brillé dans tout son éclat. Actuellement la température s'est radoucie, le temps est au beau et nous fait croire que l'été passera l'hiver à Sisteron.

Grand choix de Cartes illustrées et de Jouets-étrennes pour le Jour de l'An. S'adresser à la LIBRAIRIE LIEUTIER.

Conseil Municipal — Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie mardi soir pour l'attribution des legs Hippolyte Roman sous la présidence de M Paret Maire. Dix-huit conseillers assistaient à la séance ; deux, MM. Moyne et Revest, se sont fait excuser.

En ouvrant la séance, M. le Maire adresse au nom du Conseil Municipal, à M Silvy Emile et à sa famille les sincères condoléances de ses collègues au sujet du deuil cruel qui vient de le frapper en la personne de sa fille Jeanne, épouse Lagarde. En quelques mots émus, M. Silvy en son nom et en celui de sa famille, remercie le Conseil. Après un nouvel examen des demandes des candidats et candidates, un scrutin secret a lieu pour l'attribution des prix du legs Hippolyte Roman

Un prix de 3.000 fr. était à attribuer à un fermier de la commune de Sisteron ou de Mison resté plus de 15 ans chez le même patron. Le scrutin a donné les résultats suivants : votants 18. Ont obtenu : MM. Reynaud Henri 10 voix ; Jourdan Mathurin, 5 voix. Estublier Louis, 3 voix. En conséquence le prix est décerné à M. Reynaud Henri, fermier à Castagny, dont la famille exploite la même ferme depuis 1848. Un deuxième prix également de 3.000 fr. était à attribuer à une jeune fille âgée de 20 à 25 ans, fille de cultivateur ou de fermier des communes de Sisteron ou de Mison, qui se sera faite remarquer par son honnêteté ou par son amour du travail et l'aide apportée à ses parents.

Ce prix a été attribué à Mlle Blanc Berthe, fille de M. Blanc Victor, par 9 voix contre 4 à Mlle Latil Jeanne, 2 à Mlle Jourdan Pauline, 1 à Mlle Bernard Odile, 1 à Mlle Garcin Eglantine et 1 bulletin blanc. Le conseil a exprimé le regret de ne pouvoir récompenser toutes les candidates, au nombre de 9, qui étaient toutes très méritantes. Diverses questions administratives ont été ensuite solutionnées.

A l'occasion des Fêtes de fin d'année *la* **Confiserie BROUCHON** *afin de servir au mieux et plus rapidement ses aimables clients leur rappelle de vouloir bien passer leurs commandes au plustôt. Comme toujours ils trouveront aux meilleurs prix de beaux assortiments.*

Nouveauté recommandée pour expédition de cadeaux exquis : **La Bûche bois Tendre**, *dès maintenant.*

Par avance merci.

Téléphone 57.

Mariage — Mardi matin a été célébré le mariage de M. Audibert Paul, menuisier au Thor (Vaucluse) avec Mlle Fabre Reine, de notre ville. A cette occasion une somme de 50 fr. destinée à être versée à la souscription de la moto-pompe a été remise à l'officier de l'Etat-Civil ainsi que 50 fr pour les hospitalisés comme argent de poche.

Nos meilleurs souhaits au jeunes époux.

Chiens. — Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent retirer sans retard au secrétariat de la mairie, où elle leur sera délivrée sans frais, la médaille pour l'année 1932.

Liste électorale. — Les demandes d'inscription sur la liste électorale de la commune pour l'année 1932 sont reçues au secrétariat de la mairie. Les demandes d'inscription doivent être accompagnées du certificat de radiation du dernier domicile électoral. Le dernier délai pour les demandes est le 4 février.

Appartements à Louer

convenant à un ménage de 2 à 3 personnes. Electricité, eau et cabinets.

S'adresser au bureau du Journal.

Ciné-Scout. Demain dimanche Matinée à 4 h. et soirée à 8 h. 45

Au programme : L'extraordinaire Chien RIN-TIN-TIN qui se surpasse dans **LES LIMIERS.**

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche

Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

Etat-Civil

du 25 au 31 Décembre

NAISSANCES

MARIAGES.

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Garcin Duval Eugène Turin, cafetier demeurant à Sisteron, domicilié à Noyers et Petit Magdeleine s. p. à Manosque.

DÉCÉS

Léontine Sarlin, épouse Sarlin, 56 ans quartier de la Coste ; Malvina Clément veuve Bonnet, 67 ans, Hôpital.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10

SISTERON — (Basses-Alpes)

Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Etude de Me Guillaume BUES, notaire à Sisteron

PURGE d'hypothèques légales

A la requête de :

1°) Monsieur Eugène Joseph **Fabre** industriel, domicilié et demeurant à Toulon (Var) route du Cap-Brun, numéro 1, époux de Madame Marie-Thérèse-Antoinette **Timon**, sans profession domiciliée avec lui, avec laquelle il est marié sous le régime de la Séparation de biens, suivant contrat reçu par Me Brest, notaire à Toulon le quinze Novembre mil-neuf-cent-dix-sept ;

2°) Et de Monsieur Hippolyte-César Ernest **Cavadini**, industriel et de Madame Louise **Arnol**. sans profession, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à Toulon, mariés sous le régime de la Communauté suivant contrat reçu par Me Brest, notaire à Toulon, le trente août mil-neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf.

Et, suivant exploit de Me **Bertrand**, huissier à Sisteron, en date du trente décembre mil-neuf-cent-trente-et-un, enregistré ;

Notification a été faite à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal Civil de Première Instance de Digne (Basses-Alpes).

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du Tribunal Civil de Digne, le quatorze décembre mil neuf cent trente et un constatant le dépôt fait le même jour au dit greffe d'une expédition collationnée d'un acte reçu par Me **Bués**, notaire à Sisteron, le trente et un octobre mil neuf cent trente et un, enregistré, contenant vente :

Par Madame **Marie Céline Aimée Vanhoucke**, sans profession, veuve en premières noces non remariée de Monsieur **Ulrick Constantin**, domiciliee et demeurant à Sisteron ;

Par Madame **Louise Séraphine Marie Vanhoucke**, religieuse de la congrégation des dames du sacré-cœur domiciliée autrefois à Paris actuellement à Chicago (Etats-Unis d'Amérique) ;

Par Madame **Aimée Caroline Marie Valentine Vanhoucke** sans profession, veuve en premières noces non remariée de Monsieur **Marie Joseph Chauvet**, domiciliée et demeurant à Grenoble ;

Et par Madame **Marie Augusta Victorine Vanhoucke**, sans profession, épouse autorisée de Monsieur **Alexandre Jean Antoine Ricard**, officier de la Legion d'Honneur, Colonel d'Artillerie en Retraite, avec lequel elle est domiciliée et demeure à Aix-en-Provence.

A Monsieur **Eugène Joseph Fabre** et aux époux **Cavadini-Arnol**, susnommés, ayant acquis conjointement, et indivisement entre eux, savoir : Monsieur **Eugène Joseph Fabre**, à concurrence de moitié, pour son compte personnel et les époux **Cavadini Arnol**, à concurrence de l'autre moitié, pour le compte de la communauté de biens existant entre eux.

Tous les immeubles ruraux sans aucune exception ni réserve que les venderesses possèdent indivisement dans la vallée du Buech, sur le territoire des communes de Sisteron (Basses Alpes) et de Ribiers (Hautes Alpes) et composant les Domaines du "**VIRAIL**" et de "**MARQUISE**", dont les centres d'habitation et d'exploitation se trouvent sur la commune de Ribiers.

Le premier de ces Domaines, qui est traversé par la route de Sisteron à Ribiers, par le canal d'arrosage de Sisteron et par la canalisation d'eau potable de la ville de Sisteron, comprend : Maison de Maître avec dépendances, bâtiments d'habitation et exploitation, sources et acqueducs, sols, cours, jardins, près, vignes, la-

© VILLE DE SISTERON

bours, bois, patûres, oseraies, graviers et vagues.

Le second de ces Domaines, qui est traversé par l'ancienne route de Sisteron à Ribiers, comprend : Bâtiments d'habitation et d'exploitation, source et acqueduc, sols, cours, jardins, vignes, prés, labours, bois, pâtures et vagues.

Ces deux Domaines sont contigüs, et ne forment qu'un seul tenant, à l'exception d'une parcelle de terrain vague se trouvant en bordure et sur la rive gauche du Buech, en face du Virail, et ont ensemble une contenance totale de Cent-quarante-deux hectares, quarante-huit ares, soixante-cinq centiares.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de Deux cent-soixante-cinq mille francs.

La présente insertion est faite conformément aux avis du Conseil d'Etat des 9 Mai et 1 Juin 1807, pour parvenir à la purge des hypothèques légales, non inscrites.

Buès, notaire,

Représentants actifs hommes ou dames sont demandés pr vente cafès torréfiés 1r marque, avec ou sans primes. Conditions très avantageuses. Ecr. Brulerie **Gonzague ICARD** à SALON (B. D R)

Les
Agenda de Poche et de Commerce
Annuaire des Basses-Alpes
Almanach Vermot
Almanach Hachette
Mathieu de la Drôme
sont en verte à l'Imprimerie-Librairie
P. LIEUTIER Sisteron.
Joindre 1 fr. pour envoi par poste.

Dr Audibert ROUSSET
(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.
Consultations :
MANOSQUE, Hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH
ANNUAIRE du Sisteron-Journal

200 pages

Liste complète des commerçants et habitants principaux des Basses-Alpes. — Renseignements administratifs. — Foires et Marchés de la région. — Calendrier avec 64 pages en héliogravure. — Conseils pratiques. — Conseils du Docteur. — Conseils du Vétérinaire. — 8 pages en 4 couleurs. — *L'Oracle des Fantômes blancs.* — Comment trouver un fiancé, par Herminie Focke. — La Pêche. — L'Homme qui ne rit plus, par Jacques Jeanton. — La T.S.F. à la Chambre. — L'Homme qui sortait par le nez, par A. Bierce. — Le Mari de la Doctoresse, par Arthur Distres. — Sperino par Louis Nicollet, et de nombreuses autres nouvelles.

Art Studio paris

en vente partout 3 FR.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle — R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

BANQUE DES ALPES
Société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon (Ste-Catherine) Veynes Seyne les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissement d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Chemins de Fer P. L. M.

Gare d'Autocars de Megève

Le bureau des autocars P. L. M. de Megève, installé jusqu'ici au rez-de-chaussée de la mairie, vient d'être transféré dans un pavillon récemment construit dans le style du pays, à l'entrée du bourg, côte Sallanches, sur la Route nationale et qui mérite réellement le nom de " gare d'Autocars".

Les nombreuses voitures automobiles desservant Megève s'y arrêtent et peuvent y êtres garées dans le sous-sol

Au rez-de chaussée est installé, dans une élégante salle d'attente, un bureau de renseignements où il est possible de se procurer des billets directs et de louer des places comme à la gare de chemins de fer de Sallanches-Combloux et une salle d'enregistrement et de livraison de bagages.

Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron
-:- articles de bazar et de fantaisie -:-

CASINO - CINÉMA

Ce soir samedi et demain dimanche en matinée et en soirée :

Eclair-Journal, actualités parlantes et sonores.

La Consultation
par PRINCE et FANNY CLAIR

CONTE DE MÈRE L'OYE
Attraction Américaine

DE BABORD A TRIBORD
dessins animés
Un grand film parlant français
MARIONS-NOUS
interprété par des artistes de talents.
Un amusante comédie musicale parée de fantaisie, de charme et d'exquises mélodies

VARIETÉS-CINÉMA

Vu les deux brillantes représentations données vendredi 1e Janvier ce soir samedi relache. Demain dimanche en matinée et soirée : Au Programme

Florette et Patapon

comédie gaie en 5 parties 1 h. de rigolade à courant continu.

Cette comédie comique aux situations et aux péripéties les plus drolatiques est d'un fou-rire incomparable un jour ou l'on n'a pas rit c'est un jour de perdu venez donc rire en voyant FLORETTE et PATAPON avec Marcel Levesque et Anny Ondra.

Un film de grande classe
PERDITION
plus beau, plus grand que "Séduction" venez voir le fameux film sur la traite des blanches
PERDITION !..
c'est un film qu'il faut voir.

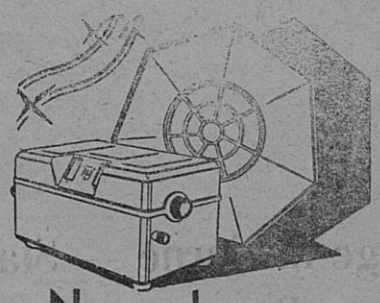

Ne parlez pas de T.S.F...

... si vous n'avez jamais entendu un poste secteur Philips équipé avec Miniwatt.
Demandez-nous une démonstration gratuite, elle ne vous engagera à rien mais vous pourrez dire votre mot.

PHILIPS

GARAGE
Marceau Scala
Rue de Provence
SISTERON
Distributeur prospecteur exclusif

Maladies de la Femme
LA MÉTRITE

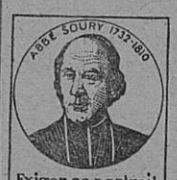

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

Jardin à louer de suite. S'adresser à M. MOYNIER, au grand Jardin, Sisteron.

A louer présentement :
MAGASIN ET LOGEMENTS situés au Centre de la Ville.
S'adresser au bureau du Journal.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**
Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

FORCALQUIER, 4 Janvier, hôtel des Voyageurs,
ORAISON, 5 Janv. hôtel Nègre,
Les MEES, vendredi, 8 Janv. hôtel Barras,
DIGNE, 9 Janv, hôtel Boyer-Mistre,
SISTERON, 10 Janv. hôtel Modern' des Acacias,
MANOSQUE, 11 Janv. hôtel Pascal,
APT, samedi 23 Janv. hôtel du Louvre,

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

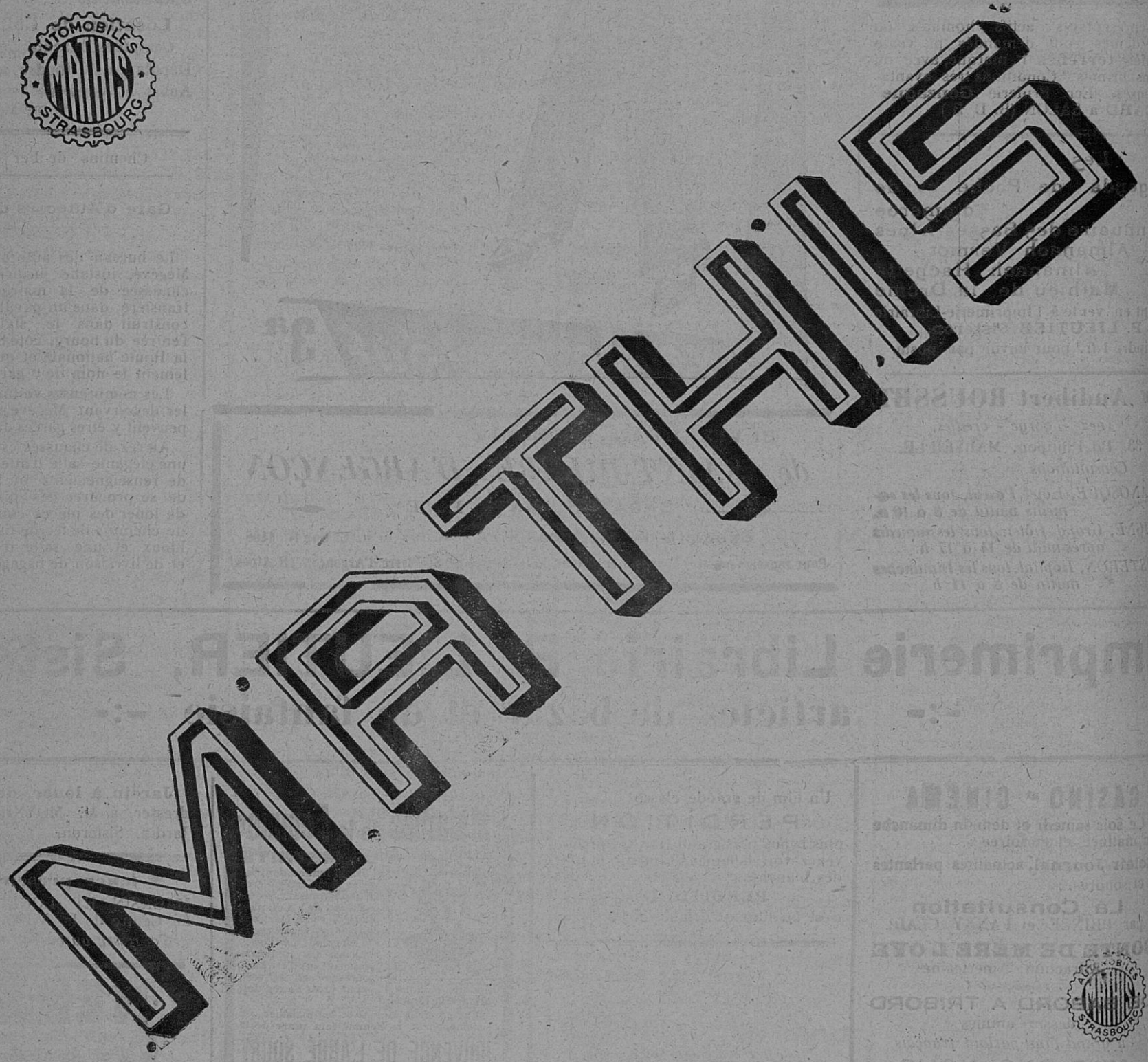

Exposition des nouveaux modéles — Outillage moderne — Station de graissage Técalemit Appareils Modernes -- Toutes fournitures — Pneus, toutes dimensions -- Réparations générales — Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque — Garage au mois -- Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis —

VENTES — ECHANGE

© VILLE DE SISTERON